



**KPMG Audit**  
9, avenue Parmentier  
B.P. 42398  
31086 Toulouse cedex 02

BMA

11, rue de Laborde  
75008 Paris  
France

**Neurones S.A.**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008  
Neurones S.A.  
Immeuble "Le Clemenceau I"  
205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre cedex  
*Ce rapport contient 41 pages*



9, avenue Parmentier  
B.P. 42398  
31086 Toulouse cedex 02  
France

BMA

11, rue de Laborde  
75008 Paris  
France

## **Neurones S.A.**

Siège social : Immeuble " Le Clemenceau I"  
205, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre cedex  
Capital social : €9.364.047,20

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Neurones S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **2 Justification des appréciations**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans cet environnement incertain que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Principes comptables » expose les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la valorisation des créances, ainsi que celles relatives à la trésorerie et équivalents de trésorerie. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » de l'annexe précise que la société procède à un test de dépréciation :
  - des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéterminée chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an ;
  - des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3 Vérification spécifique

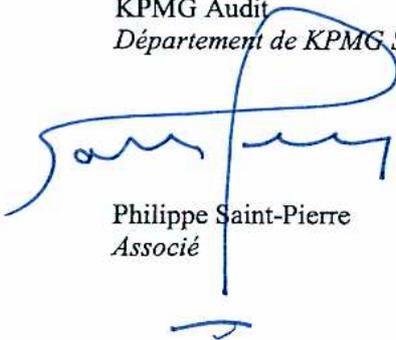
Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Toulouse, le 30 mars 2009

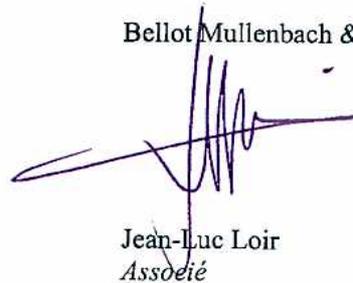
KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Philippe Saint-Pierre  
*Associé*

Paris, le 30 mars 2009

Bellot Mullenbach & Associés



Jean-Luc Loir  
*Associé*



# NEURONES

COMPTES CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2008

---

**SOMMAIRE**

<b>BILAN ACTIF</b>	<b>2</b>
<b>BILAN PASSIF</b>	<b>3</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4</b>
<b>TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>5</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE</b>	
IDENTIFICATION DE LA SOCIETE	7
PRINCIPES COMPTABLES	7
PERIMETRE	17
NOTES ANNEXES AU BILAN	20
INFORMATION SECTORIELLE	28
NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT	28
INFORMATIONS DIVERSES	31

---

<b>ACTIF</b> <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>31/12/2008</b> <i>IFRS</i>	<b>31/12/2007</b> <i>IFRS</i>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	<i>Note 1 / Note 2</i>	35 181	21 198
Immobilisations corporelles	<i>Note 3</i>	3 652	2 963
Actifs financiers	<i>Note 4</i>	1 189	944
Autres actifs financiers évalués à la juste valeur	<i>Note 4</i>	2 479	-
Actifs d'impôt différé	<i>Note 5</i>	1 126	604
<b>TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT</b>		<b>43 627</b>	<b>25 709</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	<i>Note 6</i>	270	247
Actifs d'impôt		229	582
Clients et autres débiteurs	<i>Note 7</i>	66 734	51 916
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<i>Note 8</i>	54 777	57 022
<b>TOTAL DE L'ACTIF COURANT</b>		<b>122 010</b>	<b>109 768</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>165 637</b>	<b>135 477</b>

**CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS***(en milliers d'euros)*

	<i>Notes</i>	<b>31/12/2008</b> <i>IFRS</i>	<b>31/12/2007</b> <i>IFRS</i>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		9 191	9 353
Primes		28 189	30 075
Réserves et résultat consolidés		53 911	43 207
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>	<i>Note 9</i>	<b>91 290</b>	<b>82 635</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>5 621</b>	<b>3 255</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>96 912</b>	<b>85 890</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Provisions à long terme	<i>Note 10</i>	282	122
Passif financiers à long terme	<i>Note 11</i>	95	-
Autres passifs non courants	<i>Note 12</i>	1 409	1 921
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Provisions à court terme	<i>Note 13</i>	285	335
Dettes d'impôt exigibles		3 869	2 805
Fournisseurs et autres créditeurs	<i>Note 14</i>	60 534	44 076
Autres passifs financiers	<i>Note 15</i>	2 252	328
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>165 637</b>	<b>135 477</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	<b>2008</b> <i>IFRS</i>	<b>2007</b> <i>IFRS</i>
Vente de marchandises		10 670	10 381
Ventes de prestations de services		178 657	145 596
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>189 328</b>	<b>155 977</b>
Achats consommés		(9 137)	(8 945)
Charges de personnel	<i>Note 16</i>	(116 386)	(94 804)
Charges externes	<i>Note 17</i>	(39 135)	(33 314)
Impôts et taxes		(4 884)	(3 868)
Dotations aux amortissements	<i>Note 18</i>	(1 892)	(1 404)
Dotations aux provisions	<i>Note 18</i>	(0)	(165)
Dépréciation d'actifs	<i>Note 18</i>	(6)	(93)
Autres produits	<i>Note 19</i>	893	700
Autres charges	<i>Note 19</i>	(328)	(238)
Autres produits opérationnels	<i>Note 20</i>	0	5
Autres charges opérationnelles	<i>Note 20</i>	(41)	(12)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>18 411</b>	<b>13 838</b>
<i>% CA</i>		<i>9,7%</i>	<i>8,9%</i>
Produits financiers		2 562	2 166
Charges financières		(769)	(678)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<i>Note 21</i>	<b>1 793</b>	<b>1 488</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>20 204</b>	<b>15 327</b>
<i>% CA</i>		<i>10,7%</i>	<i>9,8%</i>
Charge d'impôt sur les résultats	<i>Notes 22 / 23</i>	(7 228)	(5 381)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>		<b>12 976</b>	<b>9 946</b>
<i>% CA</i>		<i>6,9%</i>	<i>6,4%</i>
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>12 976</b>	<b>9 946</b>
<i>Dont</i>			
- Résultat part du groupe		12 045	9 210
- Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		931	736
<i>RESULTAT (Part du groupe) par action - en euros</i>		<i>0,51</i>	<i>0,39</i>
<i>Nombre d'actions (*)</i>		<i>23 397 425</i>	<i>23 321 446</i>
<i>RESULTAT dilué (Part du groupe) par action - en euros</i>		<i>0,50</i>	<i>0,38</i>
<i>Nombre d'actions (*), Stocks Options &amp; Actions gratuites attribuées exerçables</i>		<i>24 197 934</i>	<i>24 207 844</i>
<i>(*) Nombre d'actions pondéré sur la période</i>			

NEURONES SA - TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2007
<b>Résultat de l'ensemble consolidé (1)</b>	<b>12 976</b>	<b>9 946</b>
<i>Elimination des éléments non monétaires :</i>		
- Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 048	1 219
- Charges / (Produits) liés aux stocks options et assimilés	1 070	493
- Effet de l'actualisation des créances et dettes à plus d'un an	225	205
- Variation des impôts différés	(219)	1 330
- Moins values / (Plus-values) de cession, nettes d'impôt	41	5
- Moins values / (Plus-values) de cession sur titres consolidés, nettes d'impôt	-	-
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>16 141</b>	<b>13 198</b>
<i>Variation de la trésorerie sur :</i>		
- Besoin en fonds de roulement d'exploitation	(224)	(727)
- Impôt société	793	2 874
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES (2)</b>	<b>16 710</b>	<b>15 345</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(2 317)	(2 368)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	-	3
Règlement sur immobilisations financières	(2 927)	(210)
Règlement sur prix d'acquisition des sociétés acquises	(15 193)	(2 687)
Trésorerie disponible des filiales acquises au cours de l'exercice	4 799	(2)
Règlement sur acquisition de contrats & relations contractuelles client	-	(75)
Titres rachetés à des actionnaires minoritaires de filiales	(1 135)	(280)
Souscription augmentation de capital par des minoritaires de filiale	-	226
Cessions de titres consolidés, nettes d'impôt	290	20
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>(16 483)</b>	<b>(5 373)</b>
Augmentation de capital - Sommes reçues lors de l'exercice de stocks options	101	457
Rachat par la société de ses propres titres	(2 149)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 636)	(1 397)
Dividendes versés aux minoritaires	(217)	(120)
Remboursement d'emprunt	(425)	-
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>(4 326)</b>	<b>(1 060)</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>(4 099)</b>	<b>8 912</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>56 702</b>	<b>47 790</b>
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>52 603</b>	<b>56 702</b>
	-	-
(1) dont:		
- Intérêts reçus	2 562	2 166
- Intérêts payés	(769)	(678)
(2) dont:		
- Impôt exigible au compte de résultat	7 787	4 051
- Variation des créances et dettes d'impôt	(1 756)	(2 920)
<b>Impôt versé sur le résultat</b>	<b>6 031</b>	<b>1 131</b>

<b>CAPITAUX PROPRES</b> (En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserve Stocks Options	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2006	9 299	29 672	28 571	358	6 141	74 041	2 472	76 513
<i>Mouvements de l'exercice 2007</i>								
- Résultat consolidé de l'exercice					9 210	9 210	736	9 946
- Retraitements IFRS 2				493		493		493
<i>Charges et Produits de la période</i>				493	9 210	9 703	736	10 439
- Opérations sur capital (Exercice Stocks Options)	54	403				457		457
- Affectation du résultat 2006			6 499	(358)	(6 141)	-		-
- Dividendes versés (0,06 euro par action)			(1 396)			(1 396)		(1 396)
- Distribution de dividendes aux minoritaires						-	(120)	(120)
- Variation de périmètre			(170)			(170)	167	(3)
Capitaux propres au 31/12/2007	9 353	30 075	33 504	493	9 210	82 635	3 255	85 890
<i>Mouvements de l'exercice 2008</i>								
- Résultat consolidé de l'exercice					12 045	12 045	931	12 976
- Retraitements IFRS 2				1 070		1 070		1 070
<i>Charges et Produits de la période</i>				1 070	12 045	13 115	931	14 046
- Opérations sur capital (Exercice Stocks Options)	11	90				101		101
- Rachat par la société de ses propres actions	(173)	(1 976)				(2 149)		(2 149)
- Affectation du résultat 2007			9 703	(493)	(9 210)	-		-
- Dividendes versés (0,07 euro par action)			(1 636)			(1 636)		(1 636)
- Distribution de dividendes aux minoritaires						-	(217)	(217)
- Variation de périmètre			(775)			(775)	1 652	877
Capitaux propres au 31/12/2008	9 191	28 189	40 796	1 070	12 045	91 291	5 621	96 912

Les intérêts minoritaires correspondent aux parts détenues par les dirigeants des filiales

## *1.1 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS*

### **Identification de la société**

NEURONES, Société Anonyme, dont le siège social est situé 205, avenue Georges Clemenceau 92024 Nanterre Cedex (France), est un groupe de Conseil et de Services Informatiques, dont l'offre concerne à la fois les infrastructures et les couches applicatives des systèmes d'information.

### **Diffusion des états consolidés**

Les comptes consolidés 2008 présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 12 février 2009 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 11 juin 2009.

Les états financiers consolidés de la société NEURONES pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe ») et la quote-part dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

### **Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne diffèrent sur certains aspects des IFRS publiées par l'IASB. Néanmoins, le groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué les IFRS telles que publiées par l'IASB.

Cette conformité couvre les définitions, modalités de comptabilisation, d'évaluation et de présentation préconisées par les IFRS, ainsi que l'ensemble des informations requises par les normes.

Les états financiers sont conformes à toutes les dispositions des IFRS d'application obligatoire au 31 décembre 2008. L'application des nouvelles normes ou interprétations, l'amendement IAS 39-IFRS7 relatif aux reclassements d'instruments financiers ainsi que IFRIC 11 et IFRIC 14 sont sans incidence sur les états financiers du groupe.

### **Principes comptables**

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été mises en œuvre d'une manière permanente pour l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Elles sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2007.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

### **Base de préparation des comptes consolidés**

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euro le plus proche.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements de trésorerie à court terme, des paiements fondés sur des actions et de certains actifs financiers non courants, évalués à la juste valeur.

### **Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants figurant dans ces états financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs qui ne peuvent être obtenues directement par d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

NEURONES n'anticipe pas, à la clôture, de modifications dans les hypothèses clés retenues ou de sources d'incertitude qui présenteraient un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants d'actif et/ou de passif au cours de la période suivante.

Les principaux postes sur lesquels des estimations sont réalisées sont les dépréciations d'actifs, les engagements de retraite, la valorisation des paiements fondés sur des actions et les provisions. Les hypothèses retenues sont précisées dans les notes correspondantes de l'annexe.

### **Méthodes de consolidation**

#### **Filiales**

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote, qui sont potentiellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Dans le cadre de la révision de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », publiée le 10 janvier 2008, l'IASB considère les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans des entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

#### **Entreprises associées**

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la société a une influence notable sur leurs politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisé par ces entreprises, selon la méthode de mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le groupe n'ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

#### **Coentreprises**

Les coentreprises sont les entités sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans les actifs, passifs, produits et charges, regroupés ligne à ligne (intégration proportionnelle), avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

#### **Transactions éliminées dans les états financiers**

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents, découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint, sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées, de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Au 31 décembre 2008, toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont des filiales. Les principes comptables des filiales sont modifiés afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes comptables du groupe.

La liste des entreprises consolidées figure dans le chapitre ci-après « Périmètre de Consolidation ».

### **Immobilisations incorporelles**

#### Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, ses actifs, ses passifs et ses passifs éventuels identifiables sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur et valorisés selon les principes comptables du groupe.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis constitue l'écart d'acquisition.

Pour les écarts d'acquisition antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le groupe a choisi, selon les dispositions de la norme IFRS3, de ne pas retraiter ceux qui sont issus de regroupements d'entreprises. Ils sont donc maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Ils sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie, ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur (cf. paragraphe « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé »).

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement en résultat.

#### Contrats et relations contractuelles clients

Les contrats et relations contractuelles clients sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ils résultent, pour la plupart, de rachats d'activité et correspondent à un volume de chiffre d'affaires et de marge généré par des contrats. Ils sont amortis sur la durée d'utilité des contrats correspondants.

Dans le cas de contrats de régie renouvelables périodiquement, la durée d'utilité est indéterminée. La période pendant laquelle les contrats généreront des entrées de trésorerie nette au profit du groupe est ainsi sans limite prévisible. Dans ce cas, les contrats ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test annuel de dépréciation, de même que chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur (cf. paragraphe « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé »).

### **Autres immobilisations incorporelles**

Le groupe n'a pas identifié de frais de développement significatifs répondant à la définition de l'IAS38.57.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels acquis pour usage interne, sont amorties sur leur durée d'utilisation, comprise généralement entre un et trois ans, dès que le bien est prêt à être mis en service.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles sont inscrits en résultat opérationnel sur la ligne « Dotations aux amortissements ».

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Le groupe n'a pas opté pour la méthode de réévaluation de ses actifs.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations, conformément à la norme IAS 23.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité et selon les méthodes suivantes, dès que le bien est prêt à être mis en service :

Agencements et installations :

Linéaire 5 à 10 ans

Matériel de transport :	Linéaire 2 à 4 ans
Matériel informatique :	Dégressif et linéaire 3 à 5 ans
Matériel de bureau :	Linéaire 5 à 10 ans

#### Cas du crédit-bail et des locations financières longue durée

Les immobilisations acquises sous forme de crédit-bail ou de location financière longue durée sont retraitées. L'actif est inscrit au bilan au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location et de la juste valeur du bien. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité pour le groupe ou la durée du contrat si celle-ci est inférieure. La dette financière correspondante est inscrite au passif et amortie sur la durée du contrat. Au niveau du compte de résultat, la charge de crédit-bail ou de location est neutralisée et remplacée par une charge de dotation aux amortissements et une charge financière.

#### Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les valeurs comptables de ces actifs sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée chaque année au 31 décembre.

#### Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou immobilisations incorporelles en cours

La méthode de suivi mise en place pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs incorporels est la méthode des DCF (flux de trésorerie actualisés). Cette méthode est mise en oeuvre chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an. Pour effectuer ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques. Chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable qui correspond au maximum de la juste valeur, diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne « Dépréciations d'actifs » en résultat opérationnel. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles même si la valeur d'utilité de l'actif se rétablit dans les années futures.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie

La valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles, à durée d'utilité définie, est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur qui sont passés en revue à chaque clôture.

Pour effectuer ce test, les immobilisations corporelles sont également regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques, donc chaque filiale correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable et correspond au maximum de la juste valeur, diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est enregistrée en résultat opérationnel, sur la ligne « Dépréciation d'actifs ».

#### Principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF

- le taux d'actualisation retenu est de 11,5% après impôt, compte tenu du taux sans risque, de la prime de risque et du  $\beta$ ,
- la durée de la période explicite est de 5 ans,

- les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat opérationnel, de taux de croissance du besoin en fonds de roulement, d'investissements, retenues sont spécifiques à chaque société (Groupe AS International, Help-Line-Victoria, Edugroupe, Codilog-Knowledge, Axones, G3PI, Colombus notamment), prenant en compte leur taille et leur secteur d'activité propre.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Une perte de valeur, comptabilisée pour un autre actif que les écarts d'acquisition, est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### **Actifs financiers**

#### **Titres non consolidés**

Conformément à la norme IAS39, les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés, soit à leur juste valeur, soit à leur coût d'acquisition, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable.

Dans le cas d'une comptabilisation à la juste valeur, toute variation normale de juste valeur, positive ou négative, est comptabilisée directement en capitaux propres.

Dans le cas d'une comptabilisation au coût d'acquisition, et en cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier, une dépréciation est constatée par le résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

#### **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**

Un actif financier est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désignés comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés ainsi si le groupe gère des placements et prend des décisions d'achat ou de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou de stratégie de placement.

#### **Autres actifs financiers**

Les actifs financiers, dont l'échéance est supérieure à 1 an et ne portant pas intérêts, sont actualisés conformément à la norme IAS39.

L'écart lié à l'actualisation à l'origine est constaté en résultat opérationnel. La reprise, liée à l'actualisation chaque année suivante, est inscrite en produit financier.

Le taux d'actualisation retenu est de 5%.

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses actifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture.

### **Impôts différés**

Conformément à la norme IAS12, les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs, à l'exception des éléments suivants :

- écarts d'acquisition,
- différences temporelles liées à des participations, dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les déficits reportables sont activés lorsqu'il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Un impôt différé est comptabilisé au titre des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût, selon la méthode du prix moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée, au cas par cas, lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

### **Créances**

Les créances sont comptabilisées au coût diminué des dépréciations constatées. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable de la créance excède la valeur recouvrable, c'est-à-dire la valeur des flux de trésorerie futurs estimés.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur (en contrepartie par résultat).

Conformément à la norme IAS7, la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue, et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

La juste valeur correspond à la valeur liquidative de l'actif ou du passif de trésorerie à la date de clôture.

Les écarts de juste valeur sont comptabilisés en résultat de la période sous la rubrique « Produits financiers ».

### **Actions propres**

Les actions propres sont affectées en diminution des réserves consolidées pour le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables.

En cas de cession ultérieure des titres, le résultat, ainsi que les effets d'impôt correspondants, seront enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

### **Paiements fondés sur des actions**

Les plans attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 31 décembre 2008 font l'objet d'une évaluation selon la norme IFRS2. Le modèle d'évaluation des options retenu est celui de Black & Scholes. L'évaluation, à la juste valeur du service rendu à la date d'attribution, prorata temporis sur l'ensemble de la période d'acquisition des droits, est constatée en charge, par contrepartie des capitaux propres.

### **Avantage au personnel**

Régime à prestations définies : provision pour indemnités de départ en retraite

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur

départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode des unités de crédit projetés qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel, ainsi que des hypothèses de revalorisation des salaires et d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés correspondent aux moyennes déterminées par référence à l'historique des derniers exercices.

Ces principaux paramètres s'établissent comme suit :

Age de la retraite :	60 ans
Taux de turnover :	15%
Taux d'actualisation :	5%
Taux de progression des salaires :	5%
Table de mortalité :	INSEE 99

Les gains et pertes actuariels générés par les changements d'hypothèses sont comptabilisés directement en résultat.

Les cotisations dues à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

### Autres engagements sociaux

#### Médailles du travail

Les conventions collectives en vigueur au niveau des sociétés du groupe NEURONES ne prévoient pas de dispositions particulières relatives aux médailles du travail. Il n'a pas été non plus conclu d'accord spécifique relatif à ce point dans les différentes filiales du groupe.

### Provisions

Conformément à la norme IAS37, une provision est comptabilisée lorsque le groupe constate une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

### Passifs financiers

Le groupe ne détient aucun instrument dérivé parmi ses passifs financiers et ne réalise aucune opération de couverture. Il ne détient pas de passifs évalués en juste valeur par contrepartie en résultat.

Les autres passifs financiers correspondent essentiellement à des découverts bancaires et des dépôts reçus.

### Autres passifs non courants

Dans le cadre de la reprise du groupe Victoria, le groupe a négocié des moratoires concernant le paiement des dettes fiscales et sociales.

Ces passifs, qui ne portent pas intérêts, ont fait l'objet d'une évaluation actualisée au taux de 5%.

### Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur, lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Il n'existe pas de conditions de paiement excédant un an.

**Reconnaissance du chiffre d'affaires « prestations de services »**

Le chiffre d'affaires réalisé sous forme de prestations de services est constaté à l'avancement conformément aux normes IAS11 et IAS18.

L'avancement est calculé sur la base des coûts engagés rapportés au total des coûts prévisionnels réactualisés.

**Projets au forfait**

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode de l'avancement. Selon cette méthode, le chiffre d'affaires est reconnu dans la période au cours de laquelle le service est rendu. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une perte à terminaison, à hauteur de la différence, est comptabilisée.

**Contrats annuels ou pluriannuels**

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé à l'avancement, ce qui correspond à un traitement prorata temporis.

**Prestations vendues sous forme de chèques à consommer**

Certaines sociétés du groupe vendent par avance des chèques de prestations, représentatifs de journées d'intervention d'ingénieurs, de développeurs, de techniciens ou de formation.

Le chiffre d'affaires, réalisé sous forme de ventes de chèques à consommer, est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées, et donc de la consommation des chèques.

Les chèques non consommés sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

**Contrats d'infogérance à long terme pluriannuels**

Les contrats d'infogérance à long terme comprennent le plus souvent deux types principaux de prestations :

- l'ingénierie initiale : il s'agit d'un projet autonome, préalable au démarrage du contrat en exploitation courante. Le chiffre d'affaires alors est comptabilisé à l'avancement,
- l'exploitation courante : les modalités de facturation consistent le plus généralement en une redevance d'un montant fixe et identique chaque mois de l'année. Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, en phase avec la production des prestations.

**Modalités de calcul du résultat dilué par action**

Le nombre d'actions pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action est composé :

- du nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice,
- augmenté du nombre moyen pondéré d'options dilutives de souscription d'actions attribuées et non exercées,
- accru du nombre moyen pondéré d'actions gratuites attribuées.

Le calcul du résultat par action a été déterminé par application de la norme IAS33.

**Information sectorielle**

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de services (secteur d'activité), soit dans la fourniture de services dans un environnement (secteur géographique) et qui est exposé à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

L'examen des activités exercées au sein du groupe NEURONES a permis de constater que :

- les métiers exercés par les différentes sociétés du groupe présentent les mêmes types de risques,

- les données financières, tant au niveau des ratios de croissance, des ratios de rentabilité et des éléments de structure financière, sont tout à fait homogènes d'une société à l'autre,
- la distinction, historiquement présentée (« Infrastructures », « Applications ») jusque fin 2006, correspondait à une vision commerciale / marketing de présentation du groupe, mais pas à une réalité de comportements financiers distincts.

Il n'y a donc pas de distinction de secteur à l'heure actuelle, tant au niveau des secteurs d'activité, qu'au niveau des secteurs géographiques.

## Gestion du risque financier (IFRS 7)

Le groupe a identifié être exposé aux risques suivants :

- le risque de crédit,
- le risque de liquidité,
- le risque de marché,
- la gestion du capital.

Cette note a pour objet de présenter des informations sur l'exposition à chacun des risques, ainsi que les politiques mises en œuvre destinées à minimiser ces risques. Compte tenu de la taille actuelle du groupe et de l'implication opérationnelle quotidienne de deux des administrateurs (président et directeur général délégué), compte tenu également de la proximité géographique de la plupart des sociétés du groupe, ainsi que l'association au capital du ou des dirigeants des filiales dans la majorité des cas, il n'a pas paru nécessaire de constituer, au niveau central, un comité de gestion du risque. Par ailleurs, certains risques sont directement pris en charge par la direction générale et/ou financière du groupe.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Dans le cas de NEURONES et de ses filiales, le risque est principalement limité aux créances clients et aux titres de placements financiers.

#### Créances clients

L'exposition au risque crédit est dépendante des caractéristiques individuelles des clients. Le groupe dispose d'un spectre très large de clients, multi-secteurs d'activité, répartis de manière homogène, avec une contribution du client le plus important qui ne représente pas plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé. De plus, une police d'assurance crédit Coface a été souscrite par les sociétés du groupe dont le portefeuille clients justifiait de prendre des garanties spécifiques de couverture.

#### Trésorerie

L'exposition au risque crédit est limitée en investissant le cash excédentaire uniquement sur des supports de type Sicav de trésorerie, Certificats de dépôt émis par les partenaires bancaires du groupe (BNP, Société Générale, Crédit Agricole, HSBC) ou billets de trésorerie court terme (durée inférieure à 3 mois) émis par des émetteurs dont le rating crédit est au minimum A2/P2.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond aux difficultés que le groupe pourrait rencontrer pour honorer ses engagements et payer ses dettes.

A l'heure actuelle, ce risque est théorique compte tenu de la situation de trésorerie du groupe, largement excédentaire, mais également de la situation excédentaire de toutes les sociétés juridiques du groupe, sans exception.

Néanmoins, le groupe s'est constitué des marges de manœuvre complémentaires en négociant auprès de ses partenaires bancaires des facilités de caisse non garanties, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Au total 6,2 millions d'euros, qui, lorsqu'utilisées, portent intérêts à EONIA +0,6%.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond aux variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et le prix des instruments de capitaux propres.

NEURONES n'est pas véritablement exposé à ces risques pour le moment, d'une part parce que la quasi intégralité des transactions s'effectuent en euros et d'autre part parce que, pour le moment, aucun instrument de capitaux propres n'a été émis.

Par ailleurs, le groupe n'est pas endetté.

Le seul risque pourrait être lié à la variation des taux d'intérêt sur la partie placements de trésorerie. Mais c'est une stratégie de placement court terme qui a été choisie de manière à suivre fidèlement l'évolution des marchés

financiers pour ne pas se retrouver pénalisé par un engagement à long terme qui serait en décalage avec les conditions de marché du moment.

### Gestion du capital

Par construction, le capital, détenu à 78% par les dirigeants, permet de maintenir une base solide susceptible de préserver la confiance de l'ensemble des tiers.

Bien que NEURONES soit très excédentaire en termes de trésorerie (et dispose de capitaux propres élevés), le Conseil d'Administration veille à maintenir un équilibre entre la rémunération de l'actionnaire et le maintien de ressources à long terme. La politique de versement de dividendes, initiée à partir de 2005, n'a jamais conduit à distribuer plus de 25% du résultat net.

La société souhaite se donner la possibilité de racheter ses propres actions. Ainsi, chaque année il est demandé à l'Assemblée Générale de voter une autorisation en ce sens. Le Conseil d'Administration a décidé en février 2008 de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions qui a démarré effectivement le 8 octobre et a pris fin le 20 novembre 2008.

### Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2008 et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » introduit l' « approche de la direction » pour établir l'information sectorielle. L'application d'IFRS 8, qui sera obligatoire pour les états financiers consolidés 2009, ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la présentation des états financiers, étant donné l'absence de secteurs distincts identifiés à ce jour ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » supprime l'option consistant à comptabiliser en charges des coûts d'emprunt et impose qu'une entité immobilise, en tant que composant du coût de l'actif, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. L'application d'IAS 23 révisée sera obligatoire dans les états financiers consolidés 2009 et ne devrait pas avoir d'incidence ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » traite de la comptabilisation par les entités qui exploitent ou participent de toute autre façon, à des programmes de fidélisation des clients en vertu desquels le client peut utiliser des crédits pour l'attribution de produits ou de services gratuits ou avec remise. IFRIC 13, qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe, ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers ;
- IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers » (2007) introduit la notion de résultat global total qui présente les variations de capitaux propres de la période, autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. L'état du résultat global peut être présenté soit dans un état unique (comprenant à la fois le compte de résultat et toutes les variations de capitaux propres qui n'interviennent pas avec les propriétaires dans un état unique), soit dans deux états comprenant un compte de résultat et un état séparé reprenant le résultat et les autres éléments du résultat global (« comprehensive income »). IAS 1 révisée sera d'application obligatoire dans les états financiers 2009 du Groupe.
- Les amendements à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » et IAS 1 « Présentation des Etats Financiers – Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation » prévoient que les instruments financiers assortis d'une option de vente à la juste valeur et les instruments qui imposent à une entité une obligation de remettre à un tiers une part de l'actif net de l'entité uniquement lors de la liquidation, soient classés en capitaux propres, si certaines conditions sont remplies. Ces amendements qui seront obligatoires de façon rétrospective dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe, ne devraient pas avoir d'impact sur ceux-ci.
- IFRS 3 révisée (2008) « Regroupements d'entreprises » comporte les modifications suivantes qui auront probablement un impact sur les opérations du Groupe :
  - La définition d'une entreprise a été élargie ce qui augmentera probablement le nombre d'acquisitions traitées en regroupements d'entreprises.
  - La contrepartie éventuelle doit être évaluée à la juste valeur, les variations ultérieures étant comptabilisées en résultat.
  - Les frais d'acquisition, autres que les frais d'émission d'actions ou de dettes, sont reconnus en charges lorsqu'ils seront encourus.
  - Toute participation antérieure détenue dans la société acquise est évaluée à sa juste valeur, le gain ou la perte en résultant étant comptabilisé en résultat.

- Toute participation (minoritaire) ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa part proportionnelle dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société acquise, le choix s'effectuant transaction par transaction. IFRS 3 révisée qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe sera appliquée de façon prospective et en conséquence n'aura pas d'impact sur les périodes antérieures dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe.
- IAS 27 amendée « Etats financiers consolidés et individuels » (2008) prévoit que les modifications de la part d'intérêts du Groupe dans une filiale conduisant au maintien du contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. Quand le Groupe perd le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans cette ancienne filiale est évaluée à sa juste valeur et tout gain ou perte est comptabilisé en résultat. Les amendements à IAS 27 qui seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci.
- Les amendements à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations » clarifient la définition des conditions d'acquisition des droits, introduisent la notion de conditions autres que d'acquisition des droits, imposent que ces autres conditions soient reflétées dans la juste valeur à la date d'attribution et indiquent le traitement comptable des autres conditions et des annulations. Les amendements à IFRS 2 seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe, de façon rétrospective et ne devraient pas avoir d'impact.

**PERIMETRE DE CONSOLIDATION****Liste des entreprises consolidées**

Entreprises consolidées par intégration globale	Siège social	N° SIREN	31/12/2008			31/12/2007		
			% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration	% Intérêt	% Contrôle	Méthode Intégration
<i>Mère</i>								
NEURONES	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	331 408 336	-	-	-	-	-	-
<i>Filiales</i>								
Neurones- IT	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	428 210 140	99%	99%	C	99%	99%	C
Intrinsec	215 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	402 336 085	82%	82%	C	82%	82%	C
Victoria	171 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	403 609 092	92%	92%	C	93%	93%	C
Help-Line – Victoria	171 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	381 983 568	92%	100%	C	93%	100%	C
IMS	171 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	439 832 353	92%	100%	C	93%	100%	C
AS International Group	26 rue N-D. des Victoires 75002 PARIS	421 255 829	99%	99%	C	100%	100%	C
AS International	26 rue N-D. des Victoires 75002 PARIS	349 528 356	99%	100%	C	100%	100%	C
AS Telecom & Réseaux	26 rue N-D. des Victoires 75002 PARIS	400 332 524	99%	100%	C	100%	100%	C
AS Technologie	26 rue N-D. des Victoires 75002 PARIS	417 586 609	99%	100%	C	100%	100%	C
AS Synergie	26 rue N-D. des Victoires 75002 PARIS	493 513 014	99%	100%	C	100%	100%	C
HPS Technologies	26 rue N-D. des Victoires 75002 PARIS	451 310 502	65%	66%	C	66%	66%	C
BrainSoft (*)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	410 219 943	-	-	C	100%	100%	C
Axones (*)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	443 739 693	96%	96%	C	100%	100%	C
ID-Factory (*)	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	383 343 142	-	-	-	85%	85%	C
Edu groupe	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	415 149 830	96%	96%	C	96%	96%	C
Viaaduc	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	432 104 503	96%	100%	C	96%	100%	C
Edu groupe MP	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	494 800 121	96%	100%	C	96%	100%	C
Codilog-Knowledge	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	432 673 838	82%	82%	C	72%	72%	C
G3PI	121-123, rue Edouard Vaillant 92300 LEVALLOIS-PERRET	439 897 679	78%	78%	C	-	-	-
RS2I	121-123, rue Edouard Vaillant 92300 LEVALLOIS-PERRET	385 166 640	78%	100%	C	-	-	-
Finaxys	30, rue d'Orléans 92200 NEUILLY-sur-Seine	450 758 040	55%	55%	C	55%	55%	C
Neurones Consulting	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	509 152 468	100%	100%	C	-	-	-
Colombus Consulting Holding	38, avenue Hoche 75008 PARIS	488 508 268	74%	74%	C	-	-	-
Colombus Consulting	38, avenue Hoche 75008 PARIS	422 993 154	70%	94%	C	-	-	-
Pragmateam	205 av. Georges Clemenceau 92024 NANTERRE	411 264 641	50%	50%	C	50%	50%	C

C = Consolidation

(\*) Les sociétés Brainsoft et ID-Factory ont été absorbées par Axones dans le cadre d'une fusion au 30 mai 2008, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## Variations de périmètre

### Modification de pourcentage d'intérêt

Au cours de l'année 2008, une opération de fusion a été réalisée. Compte tenu des parités d'échange retenues, les pourcentages d'intérêts ont été modifiés en conséquence.

Par ailleurs, des mouvements sur des participations minoritaires ont également été réalisés. Ainsi NEURONES :

- a racheté 10% de Codilog-Knowledge aux dirigeants de la société,
- a cédé 1,23% de Victoria SAS à un actionnaire dirigeant,
- a cédé 1,01% d'AS International Group SAS à des dirigeants et managers de la société,

### Création d'une nouvelle société

Au cours de l'année 2008, une nouvelle société a été créée, Neurones Consulting, dont l'objet est de porter la participation dans Columbus Consulting Holding et toute activité future dans le domaine du Conseil.

### Acquisitions 2008

#### G3PI et sa filiale RS2I

Au cours du premier semestre 2008, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 78% de la société G3PI, elle-même détenant la société RS2I à 100%. L'activité de cette dernière consiste à intégrer des systèmes de gestion de processus métier (BPM – Business Process Management), de gestion de contenu, de Gestion Electronique de Documents (GED), de gestion de documents audiovisuels et d'archivage.

#### Colombus Consulting Holding et sa filiale Columbus Consulting

Au cours du second semestre 2008, NEURONES a pris le contrôle à hauteur de 74% de la société Columbus Consulting Holding, elle-même détenant la société Columbus Consulting à 94%. L'activité de cette dernière étant le Conseil en Management.

### Eléments concernant les transactions et la contribution des acquisitions aux comptes consolidés du groupe

- G3PI/RS2I : prix payé en numéraire, avec complément de prix futur, indexé sur le résultat d'exploitation des années 2007 et 2008. Celui-ci a été intégré dans la valeur de l'écart d'acquisition pour sa valeur certaine. Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition : 2.953 milliers d'euros.
- Columbus Consulting Holding / Columbus Consulting : prix payé en numéraire, avec complément de prix futur, indexé sur le résultat d'exploitation de l'année 2008. Celui-ci a été intégré dans la valeur de l'écart d'acquisition pour sa valeur certaine. Juste valeur des capitaux propres à la date d'acquisition : 3.285 milliers d'euros.

L'écart d'acquisition résiduel représente principalement le capital humain, les synergies attendues en termes de revenus et de parts de marché.

Aux dates respectives d'entrée dans le périmètre, les principaux agrégats des acquisitions s'établissent ainsi :

	<b>Montants</b> <i>(en milliers d'euros)</i>
<b>Actifs non courants</b>	
Immobilisations incorporelles	20
Immobilisations corporelles	427
Actifs financiers	73
Actifs d'impôts différés	303
<b>Actifs courants</b>	
Actifs d'impôts exigibles	-
Clients et autres débiteurs	9.514
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.369
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>15.706</b>
<b>Capitaux propres retraités en juste valeur</b>	<b>6.238</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>147</b>
<b>Passif non courant</b>	
Provisions à long terme	93
Passifs financiers long terme	97
<b>Passif courant</b>	
Provisions à court terme	10
Dette d'impôts	624
Fournisseurs et autres créditeurs	8.024
Autres passifs financiers	473
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15.706</b>

Les principaux éléments contributifs sur la période de consolidation au titre de l'année 2008 sont :

<b>Eléments du compte de résultat</b>	<b>Montants</b> <i>(en milliers d'euros)</i>
Chiffre d'affaires	6.202
Résultat opérationnel	949
Résultat net	685

L'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels est provisoire.

**NOTES ANNEXES AU BILAN****Note 1 – Immobilisations incorporelles**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	Var. Périmètre	↗	Reclass.	↘	31/12/08
Ecart d'acquisition (détail note 2)	20.669	-	13.846	-	-	34.515
Brevets, licences	1.460	20	545	10	522	1.513
Contrats et relations contractuelles	574	-	-	-	-	574
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>22.703</b>	<b>20</b>	<b>14.391</b>	<b>10</b>	<b>522</b>	<b>36.602</b>
Amortissements	(1.012)	-	(432)	-	(522)	(922)
Dépréciations	(493)	-	(6)	-	-	(499)
<b>TOTAL NET</b>	<b>21.198</b>	<b>20</b>	<b>13.953</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>35.181</b>

Les acquisitions correspondent pour l'essentiel à des logiciels informatiques à usage interne, concernant aussi bien l'usage administratif interne que l'usage de production sur des contrats d'infogérance.

Les contrats et relations contractuelles inscrits à l'actif sont liés à des contrats de régie, d'une durée d'utilité indéterminée (cf. note sur les principes comptables). Sur la période, une dépréciation globale de 6 milliers d'euros a été enregistrée au titre de la perte de valeur de certains « contrats et relations contractuelles », en relation à une quote-part de contrats non renouvelés.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles données en nantissement.

**Note 2 – Ecarts d'acquisition**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/07	↗	↘	31/12/08
Entreprises concernées :				
BrainSoft ( <i>fusionnée dans Axones</i> )	89	-	-	89
AS International Group	8.874	-	-	8.874
Help-Line ( <i>fusionnée dans Help-Line – Victoria</i> )	-	-	-	-
Codilog-Knowledge	544	-	-	544
Codilog ( <i>fusionnée dans Codilog-Knowledge</i> )	20	-	-	20
IMS	2.159	-	-	2.159
Axones	30	-	-	30
Ged Systèmes ( <i>fusionnée dans Edugroupe</i> )	1.345	-	-	1.345
Victoria	510	-	-	510
HPS Techonologies	4.635	-	-	4.635
ID Factory ( <i>fusionnée dans Axones</i> )	287	-	-	287
Pragmateam	1.804	-	-	1.804
G3PI	372	-	-	372
Colombus Consulting Holding	-	3.460	-	3.460
	-	10.386	-	10.386
<b>TOTAL NET</b>	<b>20.669</b>	<b>13.846</b>	<b>-</b>	<b>34.515</b>

Les contrats d'acquisition des sociétés G3PI et Columbus Consulting Holding prévoient le versement d'un complément de prix conditionné à l'atteinte d'un niveau de résultat opérationnel sur l'année 2008. Ces compléments de prix ont été intégrés dans le calcul des écarts d'acquisition pour leurs montants à verser.

**Méthode et hypothèses clés utilisées pour les tests de dépréciation**

Les taux de croissance du chiffre d'affaires et de résultats opérationnels ont été déterminés par référence aux données constatées historiquement. Ainsi, sur la période explicite (5 ans) :

- la croissance des chiffres d'affaires est, selon les UGT, comprise entre 5% et 12%,
- le taux de résultat opérationnel est, selon les UGT, compris entre 5% et 27%.

Sur la période implicite, la croissance du chiffre d'affaires a été fixée à 2%, le taux de résultat opérationnel étant compris entre 5% et 15%, selon les UGT.